

## AUX MEMBRES DE L'AVECIN

Chères et chers collègues,

Ce mois de mai, le comité du SER (Syndicat des enseignants romands) a fait paraître un « livre blanc ». Ce document sera prochainement débattu dans les associations cantonales et lors du Congrès du SER du 3 décembre 2011. Les propositions concernant la grille-horaire dans les "petits degrés" sont les suivantes :

- ° Renoncer à toute grille-horaire disciplinaire pour respecter le but de l'atteinte des objectifs.
- ° Oser des organisations de travail différentes.
- ° Accorder une grande liberté de fonctionnement (contrôlée), investir sur la confiance.
- ° Donner des « franchises » importantes aux établissements sur la base de projet de fonctionnement.
- ° Interroger le temps d'enseignement.

La timide reconnaissance d'une « formation générale » dans les nouveaux programmes n'est qu'une étape. Les petits degrés souffrent depuis des lustres du découpage secondaire, voire universitaire, imposé comme modèle universel à tous les âges. Il faut oser une construction beaucoup plus naturelle et humaniste de la « couche de fond », qui va se colorer petit à petit de spécialisations dont les développements seront d'autant plus solides.

Le comité de l'AVECin approuve les propositions du SER et vous propose d'en tenir compte lors de la consultation sur les grilles-horaires. Il n'est toutefois pas complètement opposé à une grille-horaire, pour autant que celle-ci reflète la réalité et la complexité du travail fait dans nos classes.

Il ne saurait être oublié que :

- ° l'enfant qui entre à l'école doit apprendre à devenir élève;
- ° certains modes d'apprentissage sont à privilégier à ce stade de développement de l'enfant, comme le travail interdisciplinaire autour d'un thème ou d'un projet, le jeu symbolique, les rituels, ... ;
- ° les thématiques développées dans les capacités transversales et la formation générale doivent apparaître dans la grille, puisqu'elles sont, pour nous, des visées prioritaires en tant que telles, particulièrement en ce qui concerne la socialisation, et ne sauraient être simplement intégrées à un domaine disciplinaire.

Le comité de l'AVECin réaffirme qu'une grille horaire à 100% disciplinaire n'est pas en adéquation avec l'âge de nos élèves et les missions du début de la scolarité.

Votre comité AVECin